

COMMUNE DE RIMOUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 035-213502420-20260908-D2026_61-DE

L'an deux mille-vingt-six, le huit septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie lieu ordinaire de ses séances publiques sous la Présidence de Madame LOHIER Fernande, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Étaient présents : 9 - BRUNEL Jean-Claude, DARDENNES Stéphane, DELEURME Olivier, DEMAY Daniel, HELBERT Alice, LOHIER Fernande, MÉTAIS Angélique, ROUAULT Sandrine, TISON Valentine

Absents excusés : 2 - BRARD Dominique, TISON Yves

Madame ROUAULT Sandrine est **secrétaire de séance**.

Date de convocation : 3 septembre 2026

2026 – 61 – Subventions 2026

Le Conseil Municipal étudie les demandes de subventions 2026 et décide la répartition suivante :

AFN/ACPG/CATM de Rimou	250 Euros
Association Communale de Chasse Agrée de Rimou – ACCA	225 Euros + 250 € piégeage
ASR	225 Euros
Recycl'DonC	100 Euros
Pommé Rimois	100 Euros
CaRimoutive	100 Euros
Outil en Main	50 Euros
ARTHEA	50 Euros
SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer)	50 Euros

Une aide pour les lycéens sera accordée pour chaque enfant domicilié sur le territoire de la commune et par an, à la demande des parents et sur présentation des justificatifs de dépense, à hauteur de 40 Euros.

Le Maire,
LOHIER Fernande



Secrétaire de séance
ROUAULT Sandrine

